

Pour l'UE, le gouvernement burundais a donné des gages

RFI, 26/10/2022 Burundi : l'UE lâève de nouvelles sanctions, satisfaite des progrès sur les droits humains L'Union européenne a officiellement levé, mardi 25 octobre, les sanctions imposées en 2015 à l'encontre de trois Burundais. Ils étaient accusés d'avoir commis des actes de violence ou d'avoir empêché la recherche d'une solution politique, des manifestations entamées après l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à l'élection présidentielle. Parmi les bénéficiaires de cette levée figure le Premier ministre, Gervais Ndirakobuca.

Outre le Premier ministre, Gervais Ndirakobuca, les sanctions européennes sont aussi levées pour un ancien général, Léonard Ngendakumana, et un ancien directeur général adjoint de la police burundaise, Godefroid Bizimana. Elles restent en revanche en vigueur pour Mathias Niyonzima, un ancien agent du service de renseignement, accusé par l'Union européenne d'avoir participé à la formation des milices Imbonerakure, coupables d'actes de violence lors de la répression des manifestations de 2015. Pour l'Union européenne, le gouvernement burundais a donné des gages dans la situation s'est améliorée dans le pays, avec par exemple la libération des défenseurs des droits de l'Homme Georges Rukuki et Nestor Nibitanga. « Depuis les élections de 2020, il y a eu des évolutions positives, notamment la grâce accordée à plus de 5 000 prisonniers, la levée des sanctions contre les médias et le retour de plus de 60 000 réfugiés burundais de l'étranger. Cependant, nous restons bien conscients que de nombreux défis subsistent. Nous attendons des autorités qu'elles mettent rapidement en œuvre les engagements qu'elles ont pris pour améliorer les droits humains », développe Nabila Massrali, porte-parole des Affaires étrangères de l'Union européenne. L'Union européenne souligne d'ailleurs que les conditions ne sont pour l'instant pas réunies pour reprendre l'aide budgétaire des autorités du Burundi. Avec notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet